

Règlement tournoi en salle

Article 1 – Modalités du tournoi

Humanity Laventie organise le 07-12-2024 un tournoi de football en salle, au profit du Téléthon, qui aura lieu de 10h00 à 20h00 dans les salles de sports de Laventie.

Le tournoi est dit« open » l'après-midi donc ouvert à tous, licenciés ou non pour les 14 à 77 ans.

Les équipes sont composées d'un gardien de but et 4 joueurs de champ et le cas échéant de Remplaçants avec un nombre maximum de 8 joueurs au total.

Seuls les joueurs figurant sur la fiche d'inscription pourront prendre part au tournoi. Le remplacement d'un joueur pourra se faire à tout moment du match.

Chaque joueur d'une même équipe devra porter un maillot identique. A défaut, les organisateurs Pourront mettre à disposition des équipes, à titre exceptionnel, un jeu de chasubles qui devra leur être remis à la fin de chaque match.

Les équipes devront se présenter trente minutes avant le début du tournoi à la table de marque.

Article 2 – Annulation du tournoi

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, d'annuler le tournoi en cas d'inscriptions Insuffisantes d'équipes, ou pour toutes autres raisons.

Les organisateurs préviendront alors le responsable de chaque équipe inscrite.

Article 3 – Inscription des équipes

L'engagement des équipes est composé de [la fiche d'inscription remplie](#) et du paiement des Droits d'inscription (40 € par équipe) à régler sur place le jour de l'inscription. L'inscription de l'équipe au tournoi vaut acceptation du présent règlement par l'ensemble des membres de l'équipe.

Article 4 – Organisation des matchs

Les matchs se dérouleront sur un terrain (terrain hand). Les équipes seront reparties, par tirage au sort, en poules.

La durée des matchs de poule sera déterminée selon le nombre d'équipes.

Le classement s'effectue comme suit :

Match gagné : 4 points

Match nul : 2 points

Match perdu / Forfait : 1 point

Le tableau des rencontres sera établi en fonction des inscriptions.

Le règlement sera affiché le jour du tournoi.

Article 5 – Règles du jeu

Les rencontres sont dirigées par des arbitres bénévoles, chaque équipe nomme 1 arbitre référent parmi ses joueurs. Les chaussures de salle propres sont impératives, elles seront vérifiées à chaque match. Le port de protège-tibias est recommandé.

Les règles :

- Pas de hors-jeu,
- Toute faute dans la surface sera sanctionnée par un penalty,
- Le gardien doit dégager à la main, sauf après une sortie de but (ballon au sol),
- Tous les coups francs sont directs, sur coup franc, tout joueur adverse devra se trouver à 6 mètres au moins du ballon.
- Les touches se font au pied.
- Les équipes feront un tirage au sort avec l'arbitre pour définir l'équipe engageant le coup d'envoi du match.
- Les règles de football concernant la passe au gardien sont appliquées.

Les tacles sont strictement interdits.

Tout joueur sanctionné d'un carton jaune sera exclu de la rencontre durant 2 minutes.

Tout joueur sanctionné d'un carton rouge (faute violente, coup à l'adversaire ou arbitre...) ne pourra pas participer à la suite du tournoi.

Toutefois, en cas de faute grave contraire à l'esprit de cette journée, l'équipe à laquelle appartient le joueur fautif pourra être exclue du tournoi.

En cas de fraude ou de bagarre d'une équipe, celle-ci sera exclue du tournoi.

Article 6 – Litige

Tout litige non prévu par le présent règlement sera tranché par les organisateurs, seuls compétents. Les décisions sont sans appel.

Article 7 – Responsabilités

Chaque représentant d'équipe est responsable de la bonne tenue, du respect et de la discipline de sa délégation en toute circonstance.

Humanity Laventie, organisateur du tournoi, décline toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents corporels et matériels ainsi que les risques de vol, dégradations ou tout autre incident pouvant survenir aux joueurs du fait de leur participation au tournoi.

Chaque joueur doit, à ce titre, être assuré (assurance personnelle).

Article 8 – Droit à l'image - CNIL

Par le présent acte, j'accorde aux parties susnommées, la libre utilisation des photos, vidéos, images Internet et tout enregistrement relatif à cette épreuve.

Conformément aux dispositions de la loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse (mail : humanitylaventi@gmail.com).

Article 9 – Responsabilité du participant

Le participant s'engage à participer au tournoi s'il est apte médicalement.

En acceptant ces conditions d'inscription, il assume l'entière et complète responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant sa présence sur le site du tournoi et lors des trajets d'aller ou de retour de l'épreuve ou durant cette même épreuve.

Il assume également les risques inhérents à la participation à une telle épreuve tels que : les accidents avec les autres participants. Il, en son nom et en celui de ses héritiers et exécutants, reconnaît par le présent acte décharger les organisateurs de l'épreuve, ainsi que toute autre personne associée à l'événement de toutes responsabilités, dommages et intérêts qu'il pourrait avoir à l'encontre de ces derniers eu égard à sa participation à ce tournoi. Il reconnaît que cette décharge concerne tous les faits, dommages et actes, même causés par négligence, entre le participant et les parties susnommées.

Par le présent acte, il accorde aux parties susnommées, la libre utilisation des photos, vidéos, images Internet et tout enregistrement relatif à cette épreuve.

Les mineurs participants sont placés sous la responsabilité de leurs responsables d'équipe.

Article 10 – Acceptation du règlement

L'inscription au tournoi vaut l'acceptation, sans réserve de ce règlement, dans sa totalité.

Article 11 – Nom d'équipe

Tout nom d'équipe à caractère raciste, injurieux, insultant est proscrit.